



Condamne a dommage et intérêt

Par **costa31**, le **09/09/2009** à **14:42**

Bonjour,
voilà mon futur ex conjoint vient d'être condamné à 6 mois de prison avec sursis et 2.000 € de dommage et intérêt, a savoir qu'il a reçu une injonction de quitter le territoire, si il reste en France quel sont les risques pour lui si il refuse de me payer ? sera t'il poursuivi ? et risque t'il la prison pour refus de payer ?

De plus il donner une fausse adresse leur du jugement.